

Mot de la mairesse

Le budget 2025 présente des revenus et des dépenses équilibrées de 8 893 206 \$, comparativement à 8 143 917 \$ pour 2024. Il s'agit d'une augmentation de 749 289 \$ par rapport à l'exercice budgétaire précédent.

De nouvelles obligations gouvernementales occasionnent des frais supplémentaires puisque certaines d'entre elles nécessitent de travailler avec des firmes spécialisées. À titre d'exemple, la modernisation de nos équipements, la mise aux normes de nos infrastructures qui sont de plus en plus vieillissantes, un nouveau site web pour répondre aux critères de la commission municipale, ainsi que la reddition de comptes auprès de divers ministères.

L'année 2025 apporte avec elle un nouveau rôle d'évaluation. Un rôle d'évaluation est un inventaire des immeubles (bâtiments et terrains) situés sur l'ensemble d'un territoire. Un rôle indique la valeur des propriétés sur une base réelle.

À la réception de votre compte de taxes, vous pourrez constater une certaine augmentation de votre évaluation, ce qui a un effet direct sur l'augmentation de votre compte. Afin de vous aider à la planification de votre budget, le conseil a décidé de vous offrir la possibilité d'acquitter votre compte en 6 versements. Malgré les défis, le conseil municipal a déployé de grands efforts pour préserver la qualité des services municipaux et poursuivre le développement visant le bien-être des citoyens et citoyennes.

De plus, il faut prendre en considération que l'année 2025 est une année électorale, entraînant son lot de dépenses pour notre municipalité.

Nous sommes convaincus que le travail accompli par notre équipe à la réalisation de ce budget nous permettra d'atteindre nos ambitions. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude envers nos collaborateurs de l'administration municipale ainsi qu'à mes collègues conseillers pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ce budget 2025.

Mme Josyane Forest
maïresse



Taux de taxation et répartition

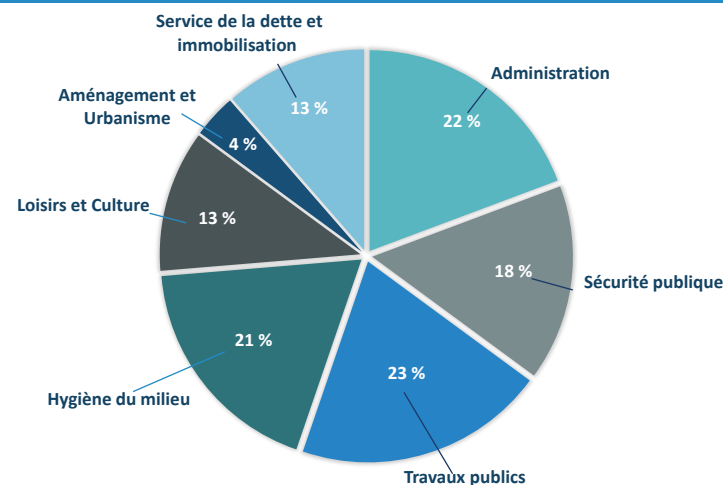
Taxes générales et de services

Foncière – résiduelle	0.54 \$ par 100 \$ d'évaluation
Foncière – non-résidentielle	0.87 \$ par 100 \$ d'évaluation
Ordure – résidentielle	115 \$ par logement
Eau – résidentielle	170 \$ par logement
Égout – résidentielle	235 \$ par logement
Piscine	100 \$ l'unité

Dettes ensemble

# Règlement	Description	Service	Taux par 100 \$ d'évaluation
199-2010	Réfection du CCVC	Loisir	0.0022 \$
203-2010	Rue Saint-Jacques	Voirie	0.0056 \$
250-2014	Rues Laurin et Des Mésanges	Voirie	0.0030 \$
273-2015	Stationnement du CCVC	Loisir	0.0010 \$
285-2015	Agrandissement mairie	Administration	0.0021 \$
009-2016	Réfection caserne	Incendie	0.0053 \$
015-2016	Rue Bro	Voirie	0.0020 \$
001-2017	Rue Saint-Joseph	Voirie	0.0030 \$
016-2018	Réfection garage municipal	Administration	0.0035 \$
005-2020	Rues Thériault et Desrochers	Voirie	0.0041 \$
TOTAL :			0.0318 \$

Répartition du budget 2025 de 8 893 206 \$



Dettes aqueduc (Logement)

# Règlement	Description	Service	Coût par logement
210-2010	Puits numéro 5	Aqueduc	2.3433 \$
015-2016	Rue Bro	Aqueduc	9.3346 \$
001-2017	Rue Saint-Joseph	Aqueduc	5.6750 \$
002-2017	Conduite Montée Hamilton	Aqueduc	36.0924 \$
002-2017	Conduite principale	Aqueduc	93.3525 \$
TOTAL :			146.7978 \$

Dettes aqueduc (Immeuble)

# Règlement	Description	Service	Coût par immeuble
203-2010	Rue Saint-Jacques	Aqueduc	17.6180 \$
TOTAL :			17.6180 \$

Dettes égout (Logement)

# Règlement	Description	Service	Coût par logement
250-2014	Rues Laurin et Des Mésanges	Égout	11.6266 \$
015-2016	Rue Bro	Égout	4.3900 \$
001-2017	Rue Saint-Joseph	Égout	19.9762 \$
005-2020	Rues Thériault et Desrochers	Égout	3.2294 \$
TOTAL :			39.2222 \$

Dettes égout (Immeuble)

# Règlement	Description	Service	Coût par immeuble
203-2010	Rue Saint-Jacques	Égout	56.7625 \$
TOTAL :			56.7625 \$

Dettes usine d'épuration

# Règlement	Description	Service	Taux par 100 \$ d'évaluation
249-2013	Terrain usine d'épuration	Égout	0.0025 \$
288-2015	Réfection usine d'épuration	Égout	0.0169 \$
005-2019	Pompes de recirculation	Égout	0.0036 \$
TOTAL :			0.0230 \$

Dettes spécifique à certains secteurs

# Règlement	Description	Service	Coût au mètre linéaire
244-2012	Rues Port-Royal et Grand-Pré	Bordures	8.2822 \$
250-2014	Rues Laurin et Des Mésanges	Infrastructures	54.2842 \$
005-2020	Rues Thériault et Desrochers	Infrastructures	45.0347 \$
015-2019	Fossés, rues Laurin et Des Mésanges	Fossés	16.6860 \$

Soyez informés partout et par le moyen qui vous convient!

Soyez informés sur les sujets suivants :

- Urgence
- Info-travaux
- Loisirs, culture et activités
- Taxes municipales
- Collectes
- Vie démocratique

Inscrivez-vous au <https://citoyen.st-jacques.org/>



TAXES : Versements 2025

- 1^{er} versement : 13 mars 2025
- 2^e versement : 1^{er} mai 2025
- 3^e versement : 3 juillet 2025
- 4^e versement : 21 août 2025
- 5^e versement : 2 octobre 2025
- 6^e versement : 4 décembre 2025

Taxes municipales

Perception

Afin de permettre une saine gestion des finances publiques, la Municipalité se doit de percevoir ses taxes et le citoyen se doit de respecter cette obligation. La Municipalité peut prendre les moyens nécessaires pour percevoir les taxes dès que celles-ci sont échues.

Demande de révision

Il est possible de demander une révision de l'évaluation de votre propriété lorsqu'il s'agit de la première année du rôle triennal. L'année 2025 constitue le premier exercice financier du rôle triennal d'évaluation foncière 2025-2026-2027.

Paiement

Il est de la responsabilité du citoyen d'acquitter ses versements de taxes au plus tard à la date d'échéance afin d'éviter des frais d'intérêts (15 % par an) ou tout désagrément pouvant résulter du non-paiement.

Aucun avis de rappel

Le Service des finances n'expédie aucun avis de rappel. Un état de compte vous sera expédié après le dernier versement, s'il reste un solde à payer dans votre dossier. Aucun reçu officiel ne sera automatiquement émis. Veuillez conserver la partie supérieure du compte pour vos dossiers. Elle pourrait vous être utile pour votre déclaration de revenus. Si vous désirez recevoir une copie du reçu, vous pouvez en faire la demande.

Paiement par le prêteur hypothécaire

Si votre compte de taxes est acquitté par votre prêteur hypothécaire, vous devez vous-même lui transmettre une copie de votre compte de taxes et vous assurer qu'il paye vos taxes conformément aux échéances des versements. La Municipalité n'envoie pas de compte ni de relevé aux prêteurs hypothécaires.

Changement de propriétaire

Si vous vendez une propriété :

Vous pouvez transmettre le compte de taxes au nouveau propriétaire ou au notaire.

Si vous achetez une propriété :

Lors de l'achat, un droit de mutation, aussi appelé taxe de bienvenue, est imposé à l'acquéreur. Ce montant est payable en un seul versement respectant un délai de 30 jours après l'envoi du compte par la Municipalité.

Procurez-vous le compte de taxes auprès du vendeur, du notaire ou de la Municipalité. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le compte de taxes a été acquitté dans les délais prévus.

Modalités de paiement

Plusieurs institutions financières vous permettent de payer votre compte de taxes en ligne. Ainsi, vous évitez les files d'attente, l'utilisation de timbre et de chèque; et vous conservez des traces de vos transactions en étant assurés que votre paiement arrivera à temps.

Délai : peu importe l'institution financière, il peut s'écouler plusieurs jours entre le moment où vous faites un paiement sur Internet et celui où il nous parvient. Veuillez en tenir compte lorsque vous effectuez votre paiement, au risque d'avoir des intérêts ajoutés au solde de votre compte. Le cas échéant, référez-vous auprès de votre institution financière.

Par la poste (Inclure tous les coupons originaux):
Municipalité de Saint-Jacques
16, rue Maréchal, Saint-Jacques (QC) J0K 2R0

Dans la plupart des institutions financières:
Au comptoir de la succursale
Au guichet automatique

Sur le site Internet de votre institution. Le numéro de référence correspond à votre matricule (13 premiers chiffres).

Au comptoir :
En argent, par chèque ou carte de débit.

Informations relatives à votre compte de taxes 2025



16, rue Maréchal, Saint-Jacques (QC) J0K 2R0
450 839-3671